

# Un héritier : [suite]

Autor(en): **Nottret, Virginie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 43

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187878>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Puis, sans remettre de la gomme, ce qui ferait découvrir la fraude, on referme l'enveloppe en passant sur la partie humectée une feuille de papier buvard. Et le tour est joué.

Il suffit pour empêcher la fraude, si l'on emploie une de ces enveloppes gommées dont tout le monde fait usage, d'écrire l'adresse sur le côté opposé à celui dont on se sert d'habitude, c'est-à-dire sur la partie fermée à la gomme.

Que l'on expose l'enveloppe à la vapeur d'eau ou que l'on passe un pinceau sur les bords, on ne peut le faire sans mouiller l'écriture et par conséquent sans barbouiller l'adresse. A la première tentative, la fraude devient apparente, et le malfaiteur, découragé, s'arrête.

Un dernier conseil : afin que les employés des postes, en voyant cette enveloppe blanche du côté qui porte ordinairement l'adresse, ne se figurent pas qu'on a oublié de la mettre et ne soient pas tentés de la jeter aux rebuts, on n'a qu'à écrire sur cette partie les mots : « *Voir au dos.* »

On place également le timbre du même côté que l'adresse.

*Un vieil employé des Postes.*

#### UN HÉRITIÈRE.

##### VII

Quelques instants plus tard, la cloche du dîner vint à sonner, et Raymond fut présenté par le maître du logis à sa femme et à sa fille.

Agnès Mérian ne portait plus les modestes vêtements sous lesquels elle lui était apparue quelques heures auparavant. Elle avait revêtu un costume conforme à son rang, et certes elle eût pu paraître avec avantage dans les meilleures sociétés.

Quant à Lucile, son aspect charmait les regards ; un frais sourire errait sur ses lèvres, et elle semblait heureuse de vivre ; mais sa physionomie prenait parfois une expression rêveuse, attendrie, qui révélait en elle une âme délicate et impressionnable.

Raymond passa quelques jours dans cet intérieur béni où tous les cœurs battaient à l'unisson, où il retrouvait en quelque sorte autour de lui un écho de ses pensées et de ses aspirations.

Il ne fit pas la moindre allusion au but de son voyage ; mais avant son départ, il demanda à M. David un entretien particulier.

— Monsieur, lui dit-il, j'étais venu chercher ici la légitime héritière de la fortune de mon oncle, si vous le voulez j'aurai assuré le bonheur de ma vie. J'aime Lucile comme vous avez aimé sa mère autrefois, consentez-vous à ce qu'elle devienne ma compagne ?

M. David eut un mouvement de joie.

— Dieu soit loué ! s'écria-t-il, voilà mon désir le plus cher exaucé.

Lorsque vous êtes venu à moi si loyalement, je me suis dit que je voudrais pour tout au monde mettre dans votre main celle de ma fille adoptive.

— Vous me rendez bien heureux, mais son avis sera-t-il le vôtre, pensez-vous qu'elle m'aime ?

— Il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir, et d'ailleurs vous êtes dignes tous deux de vous comprendre et de vous apprécier.

Le repas des fiançailles eut lieu dès le lendemain, il fut gai et charmant.

Quelques jours plus tard, Raymond faisait sa rentrée dans le château de son oncle.

M. Morand l'attendait avec impatience.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, avez-vous réussi dans vos démarches ?

— Oui, au-delà de mes espérances, j'ai trouvé la véritable héritière, et cependant je resterai en possession de l'héritage ; je vous fais part de mon prochain mariage avec la fille d'Agnès Mérian.

Raymond raconta alors tout ce qui lui était arrivé.

— Voilà qui est surprenant ! dit M. Morand, je suis réellement enchanté. Je regrettais beaucoup de voir passer le château en d'autres mains que les vôtres, il a fallu me faire violence pour vous communiquer les confidences de votre oncle.

— C'était pour vous un devoir à remplir, et ce mot a un pouvoir irrésistible sur un homme tel que vous. Quant à moi, j'ai mille remerciements à vous adresser, car je vous dois le bonheur qui est en ce moment mon partage.

Un bon sourire éclaira le visage du régisseur.

— Si la vue d'un homme heureux est un supplice pour l'envieux, elle fait éprouver aux belles âmes une indicible jouissance. M. Morand la ressentait si vivement que cet instant devait faire acte dans son existence et laisser dans son esprit un doux et ineffaçable souvenir.

VIRGINIE NOTTRET.

#### Conseils aux mamans.

Avec l'hiver est revenue la vie du foyer. C'est le temps de s'entretenir de l'hygiène de la maison, — et c'est à ce titre que nous parlerons du lit.

Le lit est l'endroit où nous passons plus du tiers de notre existence, c'est là que nous réparons nos forces.

Les muscles au repos n'employant plus de matériaux à leur contraction, les cellules cérébrales cessant leurs fonctions, la circulation s'effectuant d'une façon plus régulière, l'économie absorbe à son profit et pour la vie purement végétative, toutes les substances destinées à l'assimilation.

Si au travailleur, à l'ouvrier il faut un sommeil réparateur, pendant lequel les muscles ne seront point meurtris par la dureté de sa couche, si à l'enfant, pendant les trois ou quatre premiers mois de sa vie, il faut un berceau où ses membres soient soutenus et protégés, quelles sont donc les conditions dans lesquelles doit être installé le lit du premier âge ?

Entouré de la brassière, garni d'un mouchoir triangle confectionné avec des linges secs et usés, pour isoler les jambes, l'enfant dort sur les bras de sa mère ou dans un berceau. Pour rendre ce petit être plus maniable, il est d'usage de le placer sur un matelas de crin ou de varech, disposé en portefeuille, formant un plan régulier, isolant et donnant toute facilité de transporter l'enfant et de le déposer plus aisément. Cette méthode, qui est celle des Anglais, est bonne, car elle repose la mère, en laissant au nouveau-né toute son indépendance.

Pour la nuit le berceau est nécessaire.

Le berçage a ses partisans comme il a ses détracteurs. Dès la plus haute antiquité, le lit de l'enfant fut construit pour osciller sur le sol. Cette pratique est abandonnée dans les familles aisées ; elle n'est guère conservée que dans les campagnes. Bercez les enfants et redites-leur ces douces complaints